



Bulletin des Amis des phares

N°16, Printemps 2013



Les Grands Prix du tourisme québécois, édition 2013

(Par : Nicole Picard)

« Le monde des phares » était bien représenté ! »

Tourisme Bas-Saint-Laurent remettait le jeudi 4 avril dernier, au Parc du Mont Saint-Mathieu, les prix de la 27^e édition des Grands prix du tourisme du Bas-Saint-Laurent.

En présence de M. Pascal Bérubé, ministre délégué au Tourisme et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, accompagné des députés Guy Garon, Jean-D'Amours et Norbert Morin, 16 entreprises et personnalités ont été honorées. Les gagnants seront éligibles au Grand Prix du tourisme québécois lors du Gala national le 14 mai au Casino du Lac-Lemy à Gatineau.

Dans son allocution, le président du jury, M. Alain Turcotte, formateur en tourisme au Cégep de Matane, soulignait que ce concours vise à reconnaître les acteurs de notre région qui, jour après jour, contribuent à la création et à l'offre d'expériences mémorables et viables. La thématique de l'innovation a servi de cadre d'analyse.

Le jury était composé de M. Alain Turcotte, de Mme Nathalie de Grandmont, journaliste touristique et de Mme Lucie Beaulieu, directrice de portefeuille, Territoire Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à Investissement Québec.

Les entreprises touristiques pouvaient déposer leur candidature dans l'une des catégories suivantes : Agrotourisme et produits régionaux, Attractions touristiques - moins de 25 000 visiteurs, Attractions touristiques de 25 000 à 100 000 visiteurs, Écotourisme et tourisme d'aventure, Festivals et événements touristiques budget d'exploitation de moins de 300 000 \$, Festivals et événements touristiques : budget d'exploitation de 300 000 à 1 M\$, Hébergement de moins de 40 unités, Hébergement de 40 à 199 unités, Services touristiques, Camping et sites de plein air, de sport et de loisirs, Ressources humaines : employé touristique, Ressources humaines - Superviseur touristique, Ressources humaines - Relève touristique, Personnalité touristique.

Trois membres de la Corporation des gestionnaires de phares ont été honorés. Ce sont :



Corporation des gestionnaires
de phares de l'estuaire
et du golfe Saint-Laurent

1. Dans la catégorie Attractions touristiques – 25 000 à 100 000 visiteurs

Site historique maritime de la Pointe-au-Père pour les activités soulignant le centième anniversaire du naufrage du Titanic, pour l'animation faite par un personnage incarnant William Clark, un membre d'équipage qui a survécu au naufrage du Titanic et de L'Empress of Ireland, un nouveau spectacle multimédia sur le naufrage de l'Empress of Ireland et la présentation de l'exposition « Cherbourg - Titanic » en collaboration avec la « Cité de la Mer » Cherbourg (France).

Serge Guay
Site historique maritime de la Pointe-au-Père
(photo : tourisme Bas-Saint-Laurent)



Olivier Saint-Pierre pour la société Duvetnord
(photo : tourisme Bas-Saint-Laurent)

2. Dans la catégorie Écotourisme et tourisme d'aventure

La Société Duvetnord pour le passage à l'énergie alternative sur l'Île aux Lièvres et les Îles du Pot à l'eau-de-vie où 58 panneaux solaires et deux éoliennes ont été installés pour une puissance de 11 000 watts. De plus, un système de désalinisation de l'eau de mer alimenté exclusivement à l'énergie solaire fournit de l'eau potable de qualité. Enfin, la construction d'une terrasse attenante au phare permet d'offrir une aire de repos avec un point de vue exceptionnel.



3. Dans la catégorie Coup de cœur du jury

Les Maisons du Phare de l'Île Verte pour la réalisation des travaux de sauvegarde et de mise en valeur totalisant 283 000 \$ en investissement. Des travaux d'aménagement et de rénovation intérieure et extérieure d'importance, la conversion de l'ancien garage en salle multifonctionnelle permet d'offrir une salle dotée de services et d'équipements électroniques à la fine pointe pouvant recevoir des groupes de 25 à 50 personnes pour des conférences ou des sessions de travail. Des travaux de maçonnerie effectués par un spécialiste sur les deux poudrières datant de 1856 pour la poudrière sud et de 1894 pour la poudrière nord ont permis d'en assurer la survie.

Nicole Picard
Les maisons du Phare de l'Île Verte
(photo : tourisme Bas-Saint-Laurent)



Se démarquer dans cette sphère d'activité n'est pas facile, car aujourd'hui, il y a une multitude de produits et d'expériences touristiques différentes offertes à la population. La Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent désire féliciter les lauréats pour cette belle représentation des phares dans l'univers des produits touristiques.



La fin du M/S JACQUES CARTIER

(Par : Jean Cloutier)

Depuis quelques années, les passionnés de phares du Saint-Laurent avaient l'habitude de se réunir sur le navire M/S JACQUES CARTIER pour faire la croisière des phares. Cette journée, consacrée à la visite de nos phares par la mer, était organisée une fois l'an par les Amis du Port-Joly.

Ce navire a énormément changé au fil des années. Il était à l'origine un traversier qui faisait la navette entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac sur la rivière Saguenay. M. Harvey l'avait acheté en 1969 et l'a utilisé pour faire le transport du bois. Par la suite, le bateau a été converti et les activités du M/S JACQUES CARTIER à titre de bateau de croisière ont débuté en 1972. Ayant son port d'attache à Trois-Rivières, ce petit navire jaune et blanc faisait partie des habitués de tous les ports et petits quais du Saint-Laurent. Pendant toutes ces années, il a été possible de le croiser entre la rivière Saguenay et Montréal et même jusqu'aux Mille-Îles.



Le M/S Jacques-Cartier

Les affaires allaient bien, mais la famille Harvey a quand même décidé de mettre fin aux croisières à bord du M/S JACQUES CARTIER. Une décision longuement mûrie par le capitaine Luc Harvey alors âgé de 73 ans. Après 40 ans de croisières, il devenait tout naturel de prendre une retraite bien méritée. Ses fils, François et Michel, auraient pu facilement reprendre la gouverne et continuer l'exploitation de l'entreprise familiale. Toutefois, ils respectent et partagent la décision de leur père et considèrent qu'ils sont, eux aussi, mûrs pour autre chose. Le capitaine, François Harvey, précise : « *On ne se voyait pas faire une 41^e année sans notre père !* »(1) La Corporation des gestionnaires de phares du Saint-Laurent désire féliciter et remercier la Famille Harvey pour toutes ces belles années de croisières.

(1) : Informations provenant d'un article de Mathieu Lamothe, journal Le Nouvelliste.



Site historique maritime de la Pointe-au-père

(Par : Annemarie Bourassa)

Pour la saison 2013, le Site historique maritime de la Pointe-au-père ne propose pas vraiment de nouveauté ! En fait, nous prenons notre élan pour mieux sauter en 2014 !

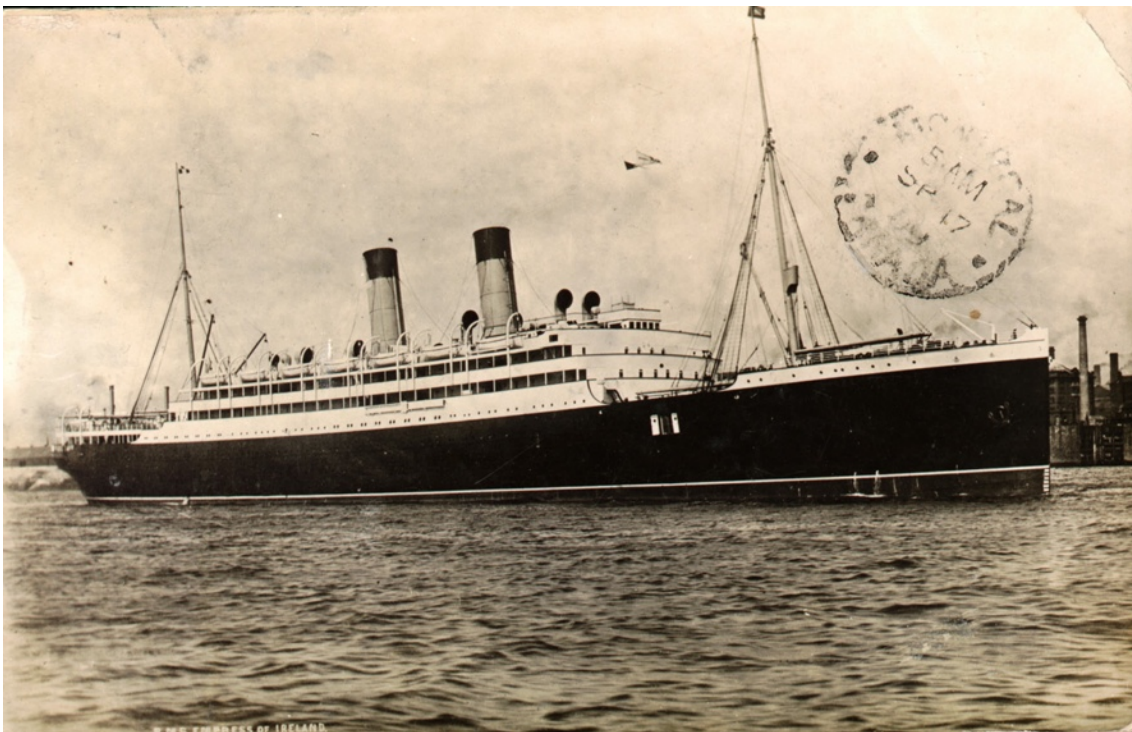
Ce sera donc une saison régulière pour les visiteurs du site, qui pourront quand même voir le spectacle multimédia inauguré en 2012 et essayer la 2^e visite audio-guidée du sous-marin. Du côté du Lieu historique du Phare de Pointe-au-père, suite à l'entente conclue avec Parcs Canada en 2012, toutes les installations seront ouvertes aux mêmes dates que le reste du site soit, du 8 juin au 6 octobre ! Au plaisir de vous accueillir !

D'ici là, voici un aperçu de ce qui s'en vient :

Centenaire du naufrage de l'Empress of Ireland - 2014

Le 29 mai 2014, il y aura 100 ans que le transatlantique Empress of Ireland a fait naufrage au large de Sainte-Luce-sur-Mer, près de Rimouski. Il a navigué durant huit ans et a effectué 192 traversées de l'Atlantique de 1906 à 1914 pour transporter environ 186 000 personnes.

Malheureusement, l'Empress of Ireland a connu une fin tragique le 29 mai 1914. Le plus luxueux des paquebots à naviguer sur le Saint-Laurent a coulé en 14 minutes, entraînant dans la mort 1 012 personnes. Seulement 465 ont survécu à la tragédie.



Carte postale de L'Empress of Ireland



Il s'agit du plus grand naufrage survenu au Canada et à l'échelle mondiale, du quatrième en importance en temps de paix. Cette tragédie est la plus importante de l'histoire de la navigation sur le Saint-Laurent, comme en témoignent les désignations suivantes :

- .. Désignation par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, en avril 1998 « La valeur patrimoniale de l'épave repose aussi sur son intérêt pour l'histoire du transport transatlantique au Québec et au Canada. L'Empress of Ireland évoque l'époque de la navigation à vapeur sur le fleuve Saint-Laurent, rattachant le Canada aux destinations d'outre-mer. Ce navire, qui assurait une liaison régulière et rapide entre Québec et Liverpool, a été le fleuron de la flotte du Canadien Pacifique, la plus importante compagnie de transport au Canada de l'époque. »
- .. Désignation de l'épave de L'Empress of Ireland à titre de lieu historique national au Canada, en août 2009. « Elle est le seul vestige de la section maritime du Canadien Pacifique qui exploitait, avant la Première Guerre mondiale, le plus important et le plus vaste réseau de transport et de communication au monde, et notamment des laquiers et des navires transocéaniques, de même qu'un des plus longs chemins de fer au monde et un réseau télégraphique couvrant la moitié du globe. »

Pour souligner cette catastrophe, nous organisons en 2014 plusieurs activités de commémoration. Le moment fort de ces activités sera certainement la semaine du 28 mai puisque nous aurons la visite d'au moins une centaine de descendants de passagers en provenance de partout dans le monde. Nous organiserons aussi plusieurs activités en lien avec le naufrage.

Nous tiendrons également, tout au long de l'été 2014, une série d'activités de différentes natures qui s'adresseront aux touristes qui visitent notre région, mais aussi à la population locale :

- Programmes de conférences sur 6 semaines (plonger sur l'épave, découvrir le navire, etc.)
- Soirée « 3^{ème} classe : musique irlandaise et lancement de la bière « Empress of Ireland »

Notre objectif est de faire en sorte que la Ville de Rimouski, dans toutes ses sphères d'activités, devienne, le temps d'une année, la ville « Empress of Ireland ».



IL Y A 25 ANS... **L'AUTOMATISATION ET LA FIN DES GARDIENS**

(par : Jean Cloutier)

Tout a commencé lors de la réunion annuelle des gardiens de phares qui a eu lieu à Baie-Comeau les 26 et 27 janvier 1965. Lors de ces journées de discussions, plusieurs résolutions et revendications ont été faites par l'Association des gardiens de phares dans le but d'améliorer leurs conditions de travail qui, il faut l'admettre, étaient hors de l'ordinaire.

Une de ces demandes s'avérait très onéreuse pour le gouvernement. Les gardiens réclamaient eux aussi la semaine de 40 heures et désiraient être payés en surplus pour tout travail supplémentaire. Sur une station de phare, à certains moments, il peut être possible de travailler 24 heures sur 24 en période de brume, sans compter les travaux de maintenance du site et des bâtiments qui s'ajoutent à la supervision de la lumière la nuit. Une des solutions aurait été d'ajouter un gardien sur chaque station de phare, mais cela impliquait un salaire de plus et une maison de plus à construire et à entretenir à chaque station.

Le moment de cette requête était quand même mal choisi, car la technologie permettait déjà l'automatisation des lumières des phares. Il ne restait que les criards de brume qui requéraient absolument la présence humaine. Cependant, en Allemagne, un détecteur optique pour la brume était déjà en développement. Ce n'était qu'une question de temps, mais les hauts dirigeants persistaient quand même à dire que l'automatisation ne remplacerait pas les gardiens de phares.

En 1970, le gouvernement a commandé une étude comparative entre les coûts actuels des stations de phare par rapport à ce que cela coûterait d'automatiser toutes les stations. Dans ce rapport intitulé : « COST EFFECTIVENESS STUDY AUTOMATION OF MANNED LIGHT STATION, December 1970 » nous pouvons y lire que :

- En 1970, le département emploie 703 gardiens de phares sur 285 stations au Canada pour garantir une navigation sécuritaire. Ceci représente un déboursé salarial annuel de 4 070 000 \$.
- La majorité de ces gardiens de phares travaillent de 56 à 168 heures par semaine et l'alliance a soumis une demande pour ramener la charge de travail à 40 heures par semaine pour ce groupe d'employés fédéraux.
- Si la demande de l'alliance est acceptée, ceci augmentera à 7 696 000 \$ le salaire annuel distribué aux gardiens de phares.
- L'automatisation de ces stations va permettre au département d'éliminer les gardiens de phares, mais va nécessiter un groupe de techniciens pour l'inspection et l'entretien des phares automatiques. Ce groupe est estimé à 250 personnes avec un salaire annuel total de 1 500 000 \$.



- Par conséquent, lorsque le programme d'automatisation sera complété, il y aura une économie potentielle de 6 M\$ par année contre un investissement total de 15 M\$. Ceci n'inclut pas les économies indirectes qui seront faites en temps pour les navires et leurs équipages, en maintenance et en personnel de bureau.

Donc, l'automatisation des phares a commencé officiellement dans les années 1970. En juillet 1988, le dernier gardien du pilier du Haut-Fond Prince, M. Luc Caron a fait la demande au bureau de Québec pour avoir M. Charles-Hector Fraser de l'Île Verte pour venir l'aider à fermer la station. M. Fraser arrivait de la station de Cap-Chat qu'il venait de fermer. La fermeture du pilier consistait principalement à le vider. M. Fraser raconte :

« Ben, foulu premièrement faire le nettoyage pis sortir tout ce qui servait pas, pis y avait ben de la cochonnerie à jeter parce que... Du bois à sortir, les moteurs à sortir, ça fait que là l'hélicoptère charriait ça, le poêle, frigidaire, pis toute... Fallait toute sortir ça de là ... Et toute a sorti ! Les meubles, tout le kit ! »



Pilier du Haut-Fond Prince
Photo : J. Cloutier

Les opérations de nettoyage, d'emballage et de transfert vers Tadoussac par hélicoptère ont duré environ 15 jours. Une fois qu'ils eurent terminé, nos gardiens quittèrent cette station qui était désormais automatique. Mais, il restait un dernier phare à fermer ! M. Fraser a également participé à cette fermeture.



« Là, ben j'ai été quinze jours là, pis après ça, dans l'autre quinzaine qui a suivie là, ben c'est là que j'ai été à l'Île Rouge pis on a fermé l'Île Rouge ! À l'Île Rouge y avait pas grand stock à sortir, ça à peut près toute resté là... Après l'Île Rouge... Y en avait pus, c'était fini ! »



Les goélands sont seuls maîtres aujourd'hui sur l'Île Rouge
Photo : J. Cloutier

L'été 2013 marque donc le triste anniversaire de la disparition du dernier gardien de phare du Saint-Laurent. L'automatisation avait pris la relève !

Les bateaux-phares du Saint-Laurent

(Par : Jean Cloutier)

Les phares du Saint-Laurent vivent aujourd'hui une période charnière depuis la loi S-215 permettant au gouvernement fédéral de céder les phares à des regroupements et des associations bénévoles.

La dernière période marquante de l'histoire de nos phares, s'est déroulée dans les années 1970 jusqu'en 1988, alors que l'automatisation de nos tours lumineuses avait ajouté la profession de gardien de phare sur la liste des métiers disparus. Toutefois, au début des années 1960, quelques-uns d'entre vous avez possiblement été témoins d'un autre changement important apporté au système d'aide à la navigation. Avec la construction du pilier du Haut-Fond Prince, le glas avait sonné pour le dernier bateau-phare du Saint-Laurent.



L'époque des bateaux-phares du Saint-Laurent a commencé en 1830 avec l'ancrage de ce premier type d'amer flottant dans la traverse Saint-Roch. Par la suite, il fallut attendre jusqu'en 1871 pour que d'autres phares flottants s'ajoutent à notre système d'illumination, aidant les navigateurs à transiter jusqu'à Québec et Montréal. Dans l'estuaire du Saguenay, qui comprend le Haut-Fond Prince, l'île Rouge et l'île Blanche, ces lumières ont été, dans la plupart des cas, entretenues par des marins de nos villages.



Le Bateau-phare du Haut Fond Prince
(Collection : M. Paul Desgagnés)

Plusieurs bateaux-phares, dont le « PRINCE SHOAL No. 7 », furent ancrés près du Haut-Fond Prince de 1906 à 1963, tandis qu'au sud de l'île Rouge, la « LIGHTSHIP No. 3 » a été en poste durant toutes les saisons de navigation, jusqu'en 1961. Au bout de la batture de l'île Blanche, plusieurs bateaux se sont succédés, dont la LIGHTSHIP No. 5, la LIGHTSHIP No. 23 et la LIGHTSHIP No. 20. C'est aussi la construction d'un pilier-phare qui a remplacé ce phare flottant qui était en place depuis 1894.

Dans la traverse Saint-Roch, deux bateaux-feux furent utilisés, avant d'être remplacés par les premiers piliers installés dans notre région. Par contre, ceux-ci n'ont pas résisté aux rigueurs de nos hivers et furent emportés par les glaces. Un phare flottant a dû être remis en service pendant encore quelques années.



Cette période historique des bateaux-phares du Saint-Laurent est unique. Elle pourrait se perdre à tout jamais, si nous ne posons pas de gestes aujourd'hui afin de s'assurer que les souvenirs demeurent bien vivants pour les générations futures. Force est de constater que les dernières personnes ayant connu cette époque sont âgées...

Moi-même, ainsi que deux autres marins passionnés de l'histoire maritime, travaillons à la conception d'un livre relatant l'époque de nos phares flottants. Jusqu'à présent, nous avons eu la chance, et le plaisir, d'interviewer et de recueillir les témoignages de cinq personnes qui ont côtoyé les « lightships ». Cette source d'information apporte, sans contredit, une dimension plus humaine qui complète bien les renseignements récoltés dans les archives gouvernementales et autres sources.



Le Bateau-phare #20 a occupé plusieurs stations différentes sur le Saint-Laurent.
(Photo : Archives nationales du Canada)

Vous avez travaillé sur un bateau-phare ? Un membre de votre famille, un ami ou une connaissance a été employé sur ces phares flottants ? Vous avez des informations, anecdotes, histoires, documents, photos, cartes postales, découpures de journaux ou tout autre élément relatif aux bateaux-phares du Saint-Laurent ? Nous vous invitons à nous aider dans nos recherches visant à produire un livre unique sur le sujet et à assurer ainsi, la sauvegarde de cette partie importante de notre patrimoine maritime.

Merci à l'avance de votre intérêt et collaboration.
Vous pouvez communiquer avec moi :



Capitaine Jean Cloutier
Pilote du Bas-Saint-Laurent &
Responsable du Musée du Phare de l'Île Verte
Téléphone : 418 650-3797
Cellulaire : 418 262-7114
Courriel : graphare@mediom.qc.ca

Une nouvelle exposition au phare de Pointe-des-Monts

(Par : Lise Cyr)

« Je l'ai revu mon joli phare de la Pointe-des-Monts ! Toujours perché sur son éternel rocher, avec sa haute calotte, son manteau immaculé, il semble toujours sourire aux voyageurs. Depuis au delà d'un siècle il a vu se succéder les générations, se déchaîner les tempêtes, secourir les marins. Baigné par le Saint-Laurent dans toute sa splendeur, il connaît aussi la fureur de ses flots lorsque, poussée par les éléments, la vague gigantesque vient s'abattre sur son flanc. » (Légendes et récits : Côte Nord du Saint-Laurent / Madame Fafard Lacasse. 1863-1946)

Tous les passionnés de phares pourront s'arrêter à Pointe-des-Monts, situé à une centaine de kilomètres de Baie-Comeau sur la côte nord du Saint-Laurent. Ils pourront ainsi admirer le phare remis en beauté et une nouvelle exposition présentant son histoire.

Sous l'égide de la SODEC (*Société de développement des entreprises culturelles du gouvernement du Québec*), le phare de Pointe-des-Monts, la maison des naufragés, située à coté du phare, la poudrière et un petit hangar ont connu une cure de rajeunissement qui a redonné son lustre d'antan à l'ensemble du terrain et des bâtiments historiques. Le coup d'œil en vaut le détour.



Musée du phare de Pointe des Monts
(Photos : Productions Train D'enfer)



Pour raconter la vie de ce phare en place depuis 1830, (le deuxième au Québec après celui de l'Île Verte, 1809), la Corporation du phare de Pointe-des-Monts a mis en place une exposition sous forme de multimédia. Un mandat a été confié à la firme Train D'enfer de Montréal qui avait déjà signé le multimédia du Centre des Naufrages, situé à 10 kilomètres dans la municipalité de Baie-Trinité.

L'exposition se déroule sur les 7 étages du phare et raconte la trame historique de ce phare depuis sa mise en place jusqu'à son histoire récente. En arrivant dans le phare, le visiteur est mis en contact avec le décor authentique de ce phare dont la tour était habitée par le gardien et sa famille. Il est ensuite convié à prendre les appareils qui lui permettront de parcourir les scénographies qui relatent les faits et les anecdotes qui se sont déroulés tout au long de l'histoire de ce phare. Chaque étage présente des mises en scène thématiques et une trame sonore vient en point d'appui nous raconter la signification du tableau qui, tout à coup, prend vie. Les alcôves et les armoires comprises dans les éléments architecturaux de la tour ont été mises à profit pour y intégrer les décors et les illustrations servant à nourrir les propos du multimédia. De nombreux objets historiques font également partie de la muséographie. Ils proviennent de nombreuses collections dont celle de la Société historique de la Côte-Nord, celle de Parcs Canada et celle de Jean Cloutier. Ces objets sont présentés dans des modules contemporains qui s'intègrent parfaitement dans le décor des scénographies. Des panneaux d'interprétation viennent compléter l'ensemble de la documentation pour le bénéfice des visiteurs. Arrivé dans la dernière partie de la tour, le visiteur aura droit à un panorama exceptionnel, et sera aux premières loges pour contempler l'entrée du magnifique golfe Saint-Laurent.

Il faut également souligner que le site offre toujours le gîte et le couvert pour les visiteurs qui songent à vivre une expérience exceptionnelle. Bien ancré aux abords du golfe Saint-Laurent, le site du phare de Pointe-des-Monts offre un spectacle toujours renouvelé d'eau en mouvement, de baleines et de bateaux qui passent au large...

Musée du phare de Pointe des Monts
(Photos : Productions Train D'enfer)



Mon cabanon est un phare !

(Par : Jean Cloutier)

Le 6 novembre 1874, un nouveau phare fut allumé au cap Tête Blanche dans la rade de Percé, mieux connu sous le nom du Cap Blanc, Il s'agissait d'un phare de jalonnement secondaire des côtes qui marquait un passage entre l'Île Bonaventure et la terre ferme. Ce petit phare de bois est décrit ainsi dans le rapport de 1875 du Ministère de la marine et des pêches :

« La lumière est catoptrique, blanche fixe, à une hauteur de 138 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux, et s'apercevra probablement à une distance d'au-delà de 13 milles. La tour, peinte en blanc, est carrée, en bois, et haute de 20 pieds. M. Charles Bourget a été nommé gardien de ce phare le 18 octobre 1873 et reçoit un salaire de 100 \$ par année. »



*Le premier phare du Cap Blanc
(Photo : Archives nationales du Canada)*

Plusieurs de ces phares en bois ont été remplacés au début du XX^e siècle par des tours en béton armé. Il semble que le phare de Percé ait été le premier dans le golfe du Saint-Laurent à être remplacé de la sorte.

Le phare actuel a été construit en 1915. Il s'agit d'une tour en béton armé et à plan octogonal, surmontée d'une lanterne en fer. Le phare mesure 11,6 mètres de hauteur (38 pieds) et sa lumière est située à 46,9 mètres au-dessus des hautes eaux (154 pieds). Sa construction a fait l'objet d'un contrat avec l'entrepreneur Joseph Boucher de Percé. Les travaux ont débuté le 14 janvier 1915 et se sont terminés le 14 juillet 1915. C'est la famille



Bourget, en commençant par Charles Bourget, qui a fourni tous les gardiens de ces deux phares jusqu'à son automatisation en 1965. Il n'est plus en opération depuis 1997.

En 2012, une amie à moi, Chantal Soucy, a pris sa retraite de Parcs Canada où elle a travaillé plusieurs années avec Lise Cyr (1) à la mise en valeur de différents sites dont certains phares du Saint-Laurent. Chantal a décidé d'accomplir un de ses rêves et de se porter propriétaire d'une superbe demeure en Gaspésie. Mais cette maison de bois avait été habitée en 1915 par nul autre que Joseph Boucher, le constructeur du deuxième phare. Suite à la Construction du phare en béton, Il semble évident qu'il n'a pas démolé entièrement l'ancien phare de 1874. Il en a transporté une partie sur son terrain pour le modifier en remise. Aujourd'hui, de l'extérieur, il est difficile de reconnaître la base du phare du Cap Blanc. Toutefois, de l'intérieur, il n'y a aucun doute que cette structure est un ancien phare. C'est possiblement la plus vieille structure de bois en Gaspésie ayant servi de phare. Quelle belle trouvaille : un cabanon historique !

(1) Lise Cyr, Présentement administratrice sur le conseil d'administration de notre Corporation.



Le cabanon de Chantal en Gaspésie

Collaboration outre-mer

(Par : Jean Cloutier)

La Corporation des gestionnaires de phares du Saint-Laurent reçoit régulièrement des messages ou des demandes par Internet. Le 9 février dernier j'ai reçu un message de l'Espagne. Un passionné de phares et de la mer en général, qui a un Blog très intéressant, me demandait des photos de phares du Canada. Il désirait illustrer un texte à propos des phares canadiens qu'il prévoyait écrire sur son Blog. Il n'a suffi que de quelques échanges sur Internet pour que nous nous liions d'amitié par l'entremise de nos écrans d'ordinateur. Une semaine plus tard, il m'offrait d'écrire sur son Blog, à la façon d'un correspondant à l'étranger. Étant trop occupé pour avoir mon propre Blog, j'ai trouvé la proposition très intéressante. J'ai déjà envoyé deux textes et ce n'est qu'un début. Une fois par mois environ, je vais expédier un de mes écrits ayant un propos maritime à mon ami Klaus Schaefer Pérez pour qu'il l'ajoute sur son Blog. Je vous encourage à mettre ce lien dans vos favoris et à aller régulièrement faire votre petit tour ! Son Blog se nomme :

LE PHARE / EL FARO

<http://golden-ocean-passion.blogspot.com.es/>



Nos amis de la France

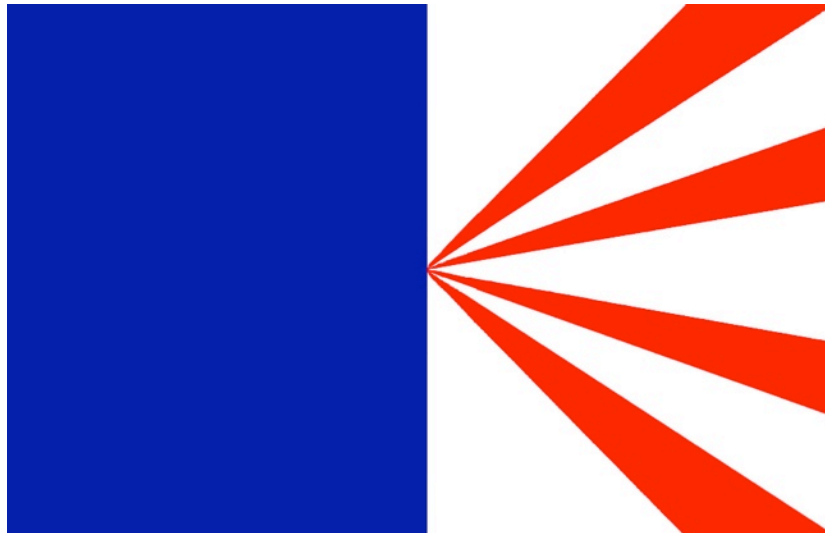
(Par: Peter Noreau)

Suite à un récent voyage en France que j'ai eu le plaisir de faire en janvier dernier, voici ce que j'ai constaté à propos de la situation de leurs phares :

Premièrement, J'ai eu la chance de rencontrer M. Marc Pointud, président de la SNPB (*Société Nationale des Phares et Balises*) et de pouvoir échanger et discuter de phares avec lui. Après quelques jours passés avec M. Pointud, j'ai bien vite découvert que leurs icônes ont eux elles aussi bien besoin de soins. Par contre, la visite de quelques phares en Bretagne m'a ouvert les yeux et j'en ai conclu qu'il y avait un peu plus d'implication au niveau gouvernemental et que la population en général était bien au fait de la situation. Ils sont donc plus disposés à appuyer les efforts de la SNPB. À mon humble avis, en France ils réalisent plus qu'ici l'importance des phares dans leur histoire et leur patrimoine.

Dans un deuxième temps, j'ai établi avec la France des contacts de grande valeur qui, selon moi, nous aideront si nous sommes solidaires. Cela pourrait nous donner une force de frappe vis à vis nos gouvernements respectifs. Je sais très bien qu'ils sont très impressionnés par nos activités autour de nos phares ici au Québec, car ils nous suivent de près et en particulier par l'entremise de notre Bulletin des amis des phares. Croyez-moi, j'ai eu droit à une multitude de questions qui peuvent simplement se résumer à la phrase suivante :
IL FAUT SAUVEGARDER NOS PHARES.

Une visite de leur part est prévue au Québec bientôt. Ils ont plein de trucs dans leur sac, tout comme nous et une saine collaboration ne peut qu'être profitable pour tous.



La Signification du pavillon de la SNPB : Dans le nuit (fond bleu) la source lumineuse du phare (point central) apporte sa lumière (fond blanc) sur les quatre littoraux (4 faisceaux rouges) pour la Manche, l'Atlantique, la Méditerranée et l'Outremer.



Nous sommes toujours reconnaissants pour l'aide extérieure

(Par : Peter Noreau)

La Corporation des gestionnaires de phares regroupe des gens travaillant bénévolement à la sauvegarde et à la mise en valeur des phares de leurs régions respectives. Nous savons qu'il y a des gens qui nous appuient dans nos actions et qui aimeraient nous aider concrètement selon leurs compétences. Déjà cette année, M. Thierry Richard, pilote du Saint-Laurent a joint notre groupe pour s'occuper bénévolement de la mise à jour et de la gestion de notre site Internet. Mme Marie-Christine Payette nous a aussi offert gratuitement de réviser et corriger notre Bulletin des amis des phares. Nous sommes grandement reconnaissants pour cette aide extérieure. Toutefois, nous avons un autre département qui ne bouge pas par manque de personnel... Quelqu'un avec des connaissances comptables pourrait sûrement nous aider à mettre en branle notre fondation qui est déjà établie. Une personne bien en vue soit artiste ou une personne bien connue ayant un petit faible pour nos monuments historiques maritimes pourrait aussi nous appuyer dans nos efforts en tant que parrain, etc.

Recherchons des photos de nos phares

La Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent a régulièrement besoin de photos de nos phares du Saint-Laurent pour illustrer des articles ou pour ajouter à notre Galerie de photos sur notre site Internet. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Si vous avez de bonnes photos de nos phares québécois et que vous désirez les partager avec nous, vous pouvez nous les envoyer à : graphare@mediom.qc.ca.

Il est très important de nous indiquer le nom du phare et surtout, le nom du photographe. Un gros merci à l'avance pour votre collaboration.



Phare de l'île d'entrée par Patrick Matte



Des marins du Saint-Laurent

(Par : Jean Cloutier)

Nous sommes plus préoccupés par les phares en aval de Québec, car ils sont encore présents aujourd'hui, mais il ne faut pas oublier qu'il y a aussi eu des phares et des amers historiques en amont de la vieille capitale. La navigation était complexe pour se rendre jusqu'à Montréal. En plus des aides à la navigation, il y avait des pilotes et des navigateurs d'expérience qui ont permis de développer ce tronçon du Saint-Laurent. Plusieurs villages bordant le fleuve ont été des pépinières de marins et, avec le temps, ceux-ci ont été oubliés.

Pour se rappeler ces marins, il y aura une exposition spéciale au sous-sol de l'Église de Saint-Ignace-de-Loyola **pendant 4 jours seulement**. Pas l'église de Beauport à Québec, mais bien celle de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola, en face de Sorel-Tracy. L'ouverture au grand public se fera à 13 h le 8 juin et se poursuivra les 9, 15 et 16 juin de 10 h à 17 h. Cette exposition regroupe au-delà de 700 photos de marins de Saint-Ignace-de-Loyola, d'hier à aujourd'hui. Les photos sont annotées de textes sur les marins eux-mêmes (portrait), d'anecdotes, et bien sûr, d'histoires maritimes qui vont au-delà de l'histoire régionale. Après les dates du 8 et 9 juin ainsi que les 15 et 16, l'exposition déménagera à l'Hôtel de Ville de Saint-Ignace-de-Loyola pour tout l'été.

Ajoutez ces dates à votre agenda et bonne visite !

Louis - Vincent Barthe
présente l'exposition
St-Ignace et ses marins
en photos et leur histoire

D'hier à aujourd'hui

Au sous-sol de l'Église de Saint-Ignace-de-Loyola

8 juin 2013 9 juin 2013
13 h à 17 h 10 h à 17 h

15 - 16 juin 2013
10 h à 17 h

Entrée libre

Conception Graphique : Mélina Courchesne-Barthe

Desjardins Caisse de D'Au-tray D'AUTRAY Société des traversiers du Québec

Pour information : Louis-Vincent Barthe 450 271-6128 ou lvbarthe@hotmail.com



De la lecture pour l'été !

Quoi de mieux pendant les vacances que de s'installer à proximité d'un phare, les orteils dans l'eau froide du Saint-Laurent et de lire un bon livre ... de phare ? Il existe sur le marché plusieurs livres techniques ou historiques à propos des phares, mais les romans sont un peu plus rares. Pour son sixième roman, Pierre-Jacques Gauthier, qui vit la moitié de l'année à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et l'autre moitié sur son bateau, a décidé de nous entretenir sur la vie d'un gardien de phare.

Le livre « **Une fenêtre dans le ciel** », publié aux Éditions la Plume d'oie raconte la vie d'Étan, qui est parsemée de souffrances, de joies et d'aventures. Tout commence par un rêve où le temps n'a pas d'emprise. Imagine un livre écrit en 1850 sur une île d'Irlande et qui fut oublié en ce lieu de brume. Comme une bouteille jetée à la mer qui a traversé la Grande Océane, il fut retrouvé, et... tu peux l'ouvrir pour y découvrir son secret. Imagine un vieil homme, gardien de phare, qui se raconte... Un bras secourable, un amoureux, un père, un ami véritable, et la sagesse sortie du silence du grand large. Imagine un escalier ancien, là-bas, défiant le temps. Respire l'air où la baleine voyage. Laisse-toi transporter où la mer a touché au ciel pour un rêve.

Le lancement de ce livre a eu lieu le 7 avril dernier au Yacht-Club de Québec.

Auteur : Pierre-Jacques Gauthier

Titre : Une fenêtre dans le ciel

Format : 5 1/2 x 8 1/2

Prix : 27,95 \$

ISBN : 978-2-89539-221-7

Pages : 228

Bonne lecture à tous !



Le Passephare

Le Passephare a vu le jour à l'automne 2009. Inspiré du format et de l'allure d'un passeport canadien, il présente une vingtaine de phares de l'estuaire et du golfe du St-Laurent qui sont membres de la Corporation des gestionnaires de phares. Pour les sept phares qui sont accessibles aux visiteurs au Bas-St-Laurent et en Gaspésie (Ile Verte, Pointe-au-Père, Matane, Cap Madeleine, La Martre, Pointe-à-la- Renommée et Cap des Rosiers) l'entrée est gratuite sur présentation du Passephare. La dizaine d'autres phares ne sont pas accessibles comme tels pour une visite mais sont situés sur des sites qui le sont. Quand c'est possible, le détenteur du Passephare peut faire étamper la page du phare où il se trouve.

Le Passephare est un outil qui favorise les visites sur les sites de phares et en vous le procurant vous contribuez à soutenir la cause de la protection des phares du Québec. Il est valide pour une période de 2 ans à partir de la date de l'achat.

Le Passephare est disponible dans les 7 phares qui offrent l'entrée gratuite et à la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent.



Votre PASSEPHARE ! Coût : 30\$

Révision linguistique :

Marie-Christine Payette



819 523-6243

info@lestraductionsdemarie.ca

<http://www.lestraductionsdemarie.ca>

Je vous encourage à visiter notre site Internet à : WWW.routedesphares.qc.ca
Vous y trouverez tous les précédents Bulletins des amis des phares.

Pour Le prochain Bulletin

Si vous avez des commentaires, suggestions, témoignages, corrections, ajouts, textes ou photos qui sont appropriés pour la prochaine parution, vous pouvez me les transmettre à :

Jean Cloutier

graphare@mediom.qc.ca



Corporation des gestionnaires
de phares de l'estuaire
et du golfe Saint-Laurent